

## ANNEXE « D »

### Tarifs applicables par le Service des travaux publics

LOCATION	Tarif
Location d'un espace dans la bâtisse et dans la tour de communication	300 \$* par année en plus des coûts reliés à l'électricité et à l'entretien du bâtiment
LUMIÈRE DE RUE DIRIGÉE VERS UNE PROPRIÉTÉ	Tarif
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation sur un poteau existant sans prolongement du réseau (lumière DEL)</li> <li>• Frais annuels (Hydro-Québec et entretien)               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 100 watts</li> <li>✓ 150 watts</li> <li>✓ 200 watts</li> <li>✓ 250 watts</li> </ul> </li> </ul>	1 000 \$  65 \$ 70 \$ 75 \$ 80 \$  <i>Si entretien majeur : coût réel</i>
RACCORDEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX	Tarif
Si les travaux d'infrastructures ont été réalisés en vertu du Règlement des promoteurs ou par la Ville avec taxe de secteur et que les sorties de services se rendent aux limites du terrain à desservir.	125 \$
Si les travaux d'infrastructures ont été réalisés dans le parc industriel no 2 en vertu du Règlement des promoteurs ou par la Ville avec taxe de secteur et que les sorties de services se rendent aux limites du terrain à desservir.	250 \$
Si les travaux d'infrastructures ont été réalisés par la Ville sans taxe de secteur et que les sorties de services se rendent aux limites du terrain à desservir, les frais sont selon le raccordement :	800 \$ 800 \$ 800 \$
Lorsque les services d'aqueduc et/ou d'égout sont disponibles dans la rue et que les terrains ne sont pas desservis.	<b>Citoyens</b> : 50 % du coût des travaux ou un minimum de 750 \$ afin de rendre les services jusqu'aux limites du terrain à desservir  <b>Entreprises/industries/promoteurs</b> : Coût réel des travaux
Lors d'un prolongement des services dans la rue	Coûts sont déterminés en vertu du Règlement sur les promoteurs
Pour tous les autres cas de raccordement de services non énumérés.	Coût réel des travaux

<b>REMPLISSAGE D'UN CAMION-CITERNE</b>	<b>Tarif</b>
<u>Pour les contribuables de Saint-Raymond</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durant les heures d'ouverture des bureaux</li> <li>• En dehors des heures d'ouverture</li> </ul>	<p>150 \$</p> <p>250 \$</p>
<u>Pour les citoyens ou les organismes hors du territoire de Saint-Raymond</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Durant les heures d'ouverture des bureaux</li> <li>• En dehors des heures d'ouverture</li> </ul>	<p>300 \$</p> <p>500 \$</p>
<b>VANNE DE SERVICE D'AQUEDUC</b>	
Travail pour ouvrir et/ou fermer une vanne de service en dehors des heures de travail <i>Ce coût ne comprend pas le déblaiement de neige ou l'excavation</i>	175 \$ pour les 2 opérations
<b>ÉCHANTILLONNEUR D'EAUX USÉES</b>	
Frais du laboratoire d'analyse	Coût réel
<b>UTILISATION DU PERSONNEL ET DE LA MACHINERIE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journalier ou opérateur</li> <li>• Électromécanicien</li> <li>• Contremaître</li> <li>• Surintendant</li> <li>• Directeur</li> </ul>	<p>75 \$</p> <p>85 \$</p> <p>95 \$</p> <p>105 \$</p> <p>125 \$</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Balai de rue</li> <li>• Camion 10 roues</li> <li>• Rétrocaveuse</li> <li>• Véhicule utilitaire <i>Maclean</i></li> <li>• Niveleuse</li> <li>• Camion avec remorque vaccum</li> <li>• Camion de service</li> <li>• Camion avec remorque à eau à pression</li> </ul> <p><i>Le prix minimal par sortie est de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 75 \$ pendant l'horaire de travail régulier</li> <li>• 150 \$ en dehors des heures régulières de travail</li> </ul>	<p>175 \$ avec opérateur</p> <p>120 \$ avec opérateur</p> <p>135 \$ avec opérateur</p> <p>125 \$ avec opérateur</p> <p>175 \$ avec opérateur</p> <p>165 \$ avec opérateur</p> <p>90 \$ avec opérateur</p> <p>165 \$ avec opérateur</p> <p>+ 0,35 \$ par gallon d'eau chaude</p>
<b>SCIAGE DE BORDURE</b>	
La 1 <sup>re</sup> entrée charretière sur un terrain vacant est gratuite. Pour des entrées additionnelles ou pour la modification ou l'élargissement d'une entrée, une facture qui comprend le temps homme, le matériel et la machinerie ainsi que la facture de sciage est expédiée au propriétaire ou demandeur.	Coût réel